



Communiqué de presse

Information réglementée *

.....
13 mai 2009 (avant l'ouverture de la Bourse, 07.30 heures)

KBC demande la suspension du cours de son titre

KBC Groupe SA demande la suspension du cours de son titre ce mercredi 13 mai. Hier en effet de graves rumeurs ont couru sur les marchés. Étant donné que nous sommes à présent dans la période d'embargo avant la publication des résultats, pendant laquelle le groupe ne fournit aucune indication quelle qu'elle soit, KBC ne souhaite pas réagir avant jeudi matin.

Jeudi matin à 07.00 heures, comme prévu, le groupe fournira aux marchés financiers des informations détaillées sur ses résultats du premier trimestre.

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

1/1

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.